



Photo aérienne générale du site avec de gauche à droite la gare St-Sever et l'île Lacroix

CATEGORIE : urbain/architectural

REPRESENTANT DE L'EQUIPE: architecte et/ou urbaniste et/ou paysagiste

LOCALISATION : ville de Rouen.

POPULATION : Commune : 113 500 hab. Agglo. : 486 200 hab.

SITE DE REFLEXION : 111 ha **SITE DE PROJET :** 35 ha

SITE PROPOSÉ PAR : la ville de Rouen , avec les partenaires du projet suivant : RFF - SNCF

MAÎTRISE DU FONCIER : Ville de Rouen / RFF - SNCF / l'Etat (voies navigables et routes nationales)

SUITES DONNÉES AU CONCOURS : études urbaines pouvant aboutir à des missions de maîtrise d'œuvre urbaine, maîtrise d'œuvre d'espaces publics, scénographie urbaine, maîtrise d'œuvre architecturale initiée avec les partenaires (ouvrages d'art)

COMMENT LE SITE RÉPOND AU THÈME DE LA VILLE ADAPTABLE ?

Le site proposé embrasse un territoire localisé autour de la Seine à l'Est du centre ville. Il se déploie depuis la friche ferroviaire St-Sever (future gare rive gauche), jusqu'à l'île Lacroix. Faits urbains majeurs, les deux entités n'entretiennent que peu de relations. Le processus de projet conduira à considérer et à intégrer les rives, au cours de leurs mutations respectives, dans une cohérence de propositions. Penser les termes de la profonde transformation de ce territoire consiste à introduire une réflexion sur des notions prospectives d'usages, de liens et de tissage, de pratiques alternatives et diversifiées, conduisant à élaborer la ville durable de l'avenir.

La gare, à une échéance d'environ 15 ans et l'île, espace construit et habité aux limites retravaillées, sont appelées à une adaptation mutuelle. Une gestion du projet dans la durée destinée à anticiper leurs évolutions, une réflexion sur des rythmes de mutation, une adaptation des usages présents et à venir sont indispensables pour que de deux territoires distincts, émerge un ensemble urbain ayant le fleuve pour dénominateur commun et ses rives pour se fédérer.

Aux coupures urbaines de la ville dense il s'agira de répondre par des traversées, des continuités, des porosités, et d'imaginer des infrastructures adaptées afin de garantir une qualité de l'espace public.

A la localisation de centre ville, avec la Seine comme levier d'opportunités, correspondront des formes urbaines et architecturales imprégnées par la présence de la nature et de la biodiversité.

La compatibilité des usages avec l'urbanité recherchée, leur pérennité, la nature expérimentale de manifestations provisoires, les mutations, les juxtapositions dans le temps, devront être réfléchies jusqu'au terme du processus de transformation du site et contribuer à en relever le défi.

STRATÉGIE DE LA VILLE

Une cohérence géographique fait des rives de Seine un fil conducteur essentiel de la transformation du Cœur de l'agglomération. Plus largement, cette perspective de métamorphose renvoie incidemment à différentes échelles où l'axe de la Seine s'affirme comme un vecteur d'intégration et de développement territorial:

Celle de la structuration des grands territoires traversés par le fleuve depuis la métropole parisienne jusqu'au Havre (maillage économique structurel, logistique et écologique), y compris avec l'arrivée d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre Paris et la Normandie,

Celle de l'agglomération rouennaise que favorise sa position de jalon et de pôle majeur de développement qui devrait voir se renforcer l'ensemble de ses domaines d'activité,

Celle de la Cité où se développe une attractivité renouvelée entre la ville et son fleuve. Vitrine de l'image contemporaine de la ville et des assemblages solidaires dont elle s'enrichit, elle vise à modifier la perception qu'elle entretenait avec son fleuve, accordant à ses habitants de multiples modes d'appropriation et d'usages.

L'arrivée de la gare, la rénovation de l'île, le traitement des rives de Seine, évènements considérables, constituent des facteurs essentiels de la transformation des quartiers Est et interrogent une réflexion transversale nourrie de préoccupations socio-culturelles (présence de l'Art dans l'espace public), autour des notions de perméabilité, de déplacements, d'accessibilité, de mutabilité, de mixité et la place de la nature et du paysage dans la ville durable d'aujourd'hui. La création de logements, d'équipements et d'activités permettra une régénération de l'activité économique, tout en pérennisant le renforcement d'évènements dédiés aux loisirs, à la détente et à la culture.

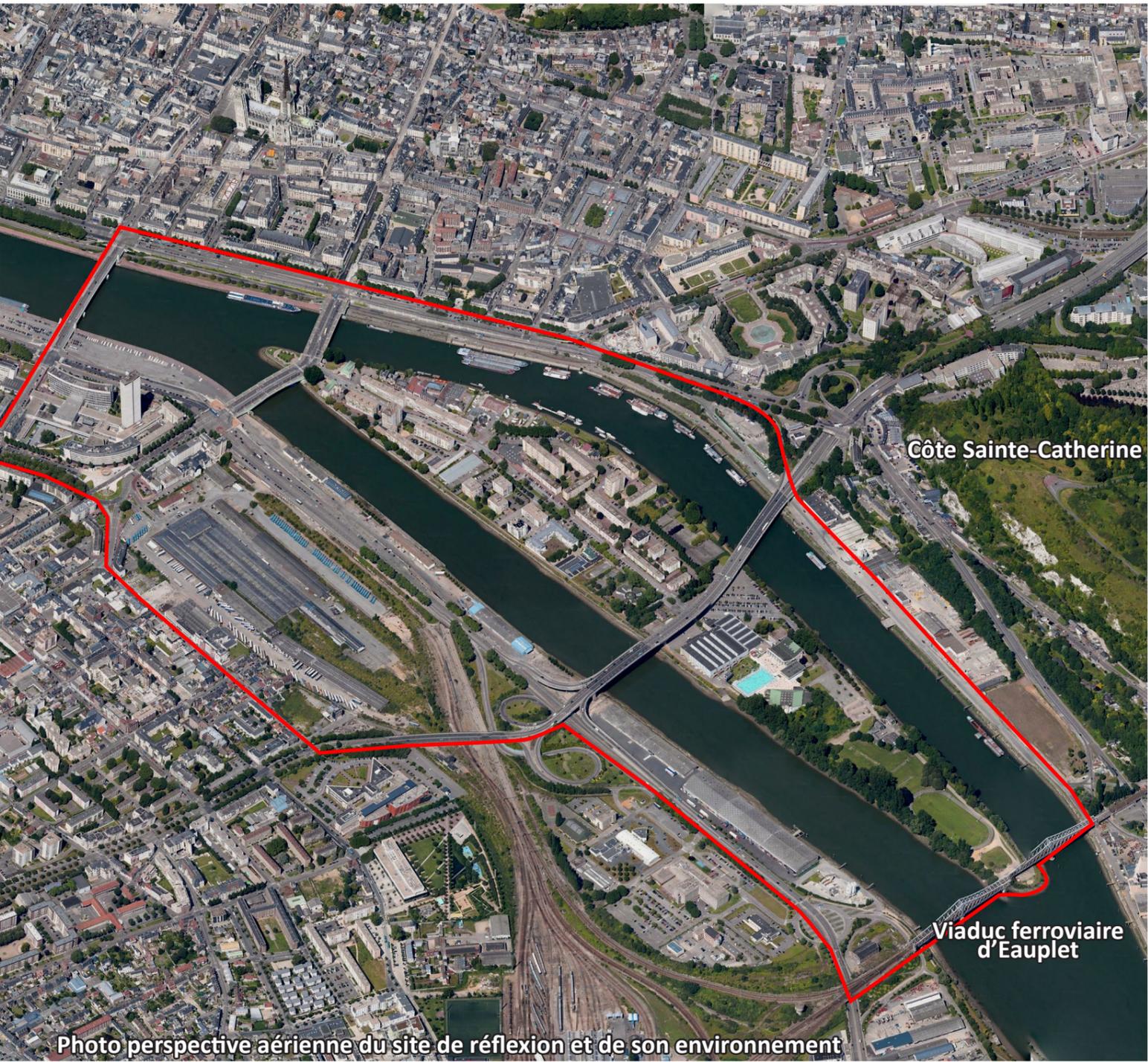


Photo perspective aérienne du site de réflexion et de son environnement

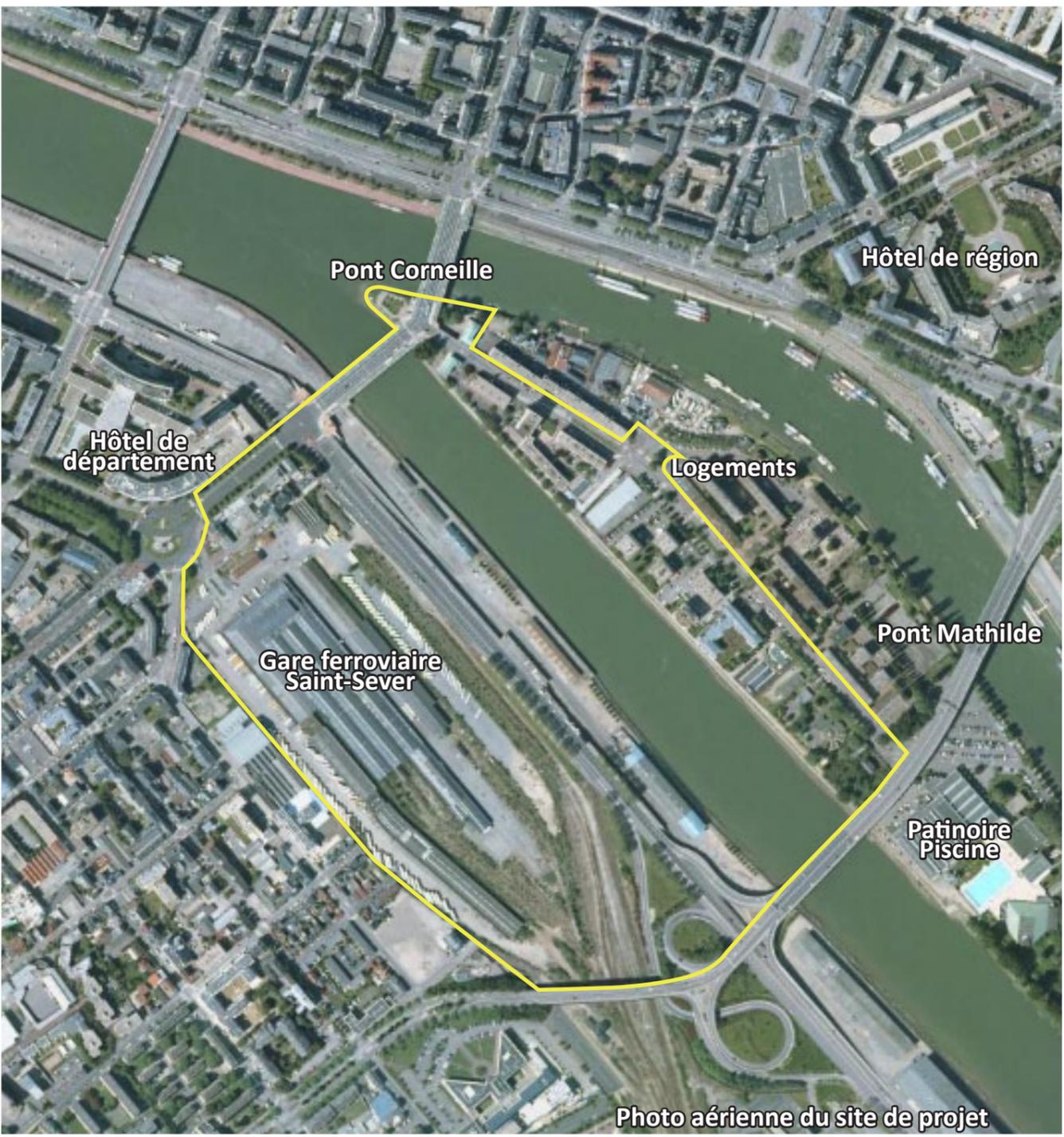


Photo aérienne du site de projet

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

De nombreux projets (urbanisme, architecture et aménagement d'espace public) jalonnent et ponctuent la courbe du fleuve, fabriquant la ville de demain, tout en requalifiant des quartiers dans l'épaisseur du tissu urbain. Le site s'inscrit dans la continuité du renouveau et de la reconquête par la ville de Rouen de ses berges, territoire privilégié du projet. Dans ce parcours, il préfigure la dernière séquence d'intervention à l'Est du centre ville, avec deux entités distinctes aux spécificités affirmées. Les terrains de la gare Saint-Sever situés à l'intérieur de la ceinture des boulevards du centre, friche ferroviaire, enclavée dans son environnement, fonctionne en pôle de logistique. Doit émerger de cet espace à part, la nouvelle Gare rive gauche qui avec son rôle multimodale s'insèrera dans un réseau de dessertes nouvelles qu'accompagnera l'émergence d'un quartier estimé à 300 000 m², garant de la diversité d'un centre urbain. L'île Lacroix a depuis la « Reconstruction » perdu son caractère naturel. Sa partie aval supporte un urbanisme de grands ensembles, abritant quelques 3000 habitants (logements locatifs et copropriétés). Sa partie amont, séparée du quartier de logement par le pont Mathilde qui chevauche l'île, accueille des équipements sportifs et des espaces verts de loisir. Territoire singulier en ville, sa localisation et son caractère insulaire lui confèrent une forte identité étroitement liée aux rythmes du fleuve.

ADAPTABILITÉ : LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE

-S'inscrire dans une perspective globale de transformation
L'ampleur des projets développés sur l'axe Seine (près de 150 ha de terrains) représente, un enjeu considérable pour le futur de la ville. Aussi les possibilités d'évolution de ce secteur doivent- en permanence s'inscrire dans une double préoccupation, celle de l'échelle locale et celle de l'échelle métropolitaine. Le bouleversement du paysage des rives, est alors un atout à conforter avec de nouveaux modes de vie conduisant à féconder la ville de demain.

-Favoriser un contexte ouvert
Si L'île Lacroix rassemble de nombreux problèmes : une accessibilité difficile en raison d'un relatif enclavement, des situations persistantes de friches urbaines, un parc de logements d'une qualité moyenne (en cours de rénovation), des espaces publics et naturels à revaloriser, le potentiel existe pour faire valoir ses qualités. La position stratégique idéale de la Gare, sa conjugaison avec un pôle multimodale associé, articulé à un quartier de ville, constituent une opportunité sans précédent de requalification de cette partie de la rive gauche.

-Conduire le projet dans le temps
Pour enrichir la substance de la métamorphose en cours il s'agit de formaliser une ossature pérenne de l'espace public acceptant le temps long des mutations, admettant et maîtrisant des évolutions, les mutualisations possibles des programmes, les mixités d'occupation et des usages complémentaires des lieux. Prendre en compte les transformations, c'est prévoir des phases de réalisations transitoires, liées à des événements particuliers, c'est conjuguer sur le mode expérimental, pour l'espace public, pour l'édification ou la réhabilitation de bâtiments,

des temporalités particulières. Définir des perspectives stables pour l'urbanité des lieux et la convivialité des espaces habités, c'est accepter des variations morphologiques, des activités provisoires, une part de réversibilité.

-Penser l'actualité d'un quartier exemplaire
En référence au paysage durable du fleuve, il s'agit d'instaurer ici un dialogue urbain entre ville et nature, en adéquation avec le contexte existant, de s'interroger sur la morphologie des pleins et des vides en questionnant les densités, les porosités, tout en tissant des liens organiques entre logements, équipements et activités. La localisation du site de projet, son rattachement à «l'axe Seine», l'importance de la future Gare rive gauche, la proximité et le vis à vis de l'île, appellent un projet ambitieux. Les candidats sont amenés à faire des propositions à deux échelles :
A l'échelle du périmètre global, il s'agit d'élaborer des propositions de stratégie, formulées sur la base d'un plan guide qui reprennent en compte les possibles évolutions à court et long terme, le cheminement du projet stratifié et croisant les thématiques développées en les inscrivant dans une analyse du milieu urbain et de la politique culturelle de la ville. A l'échelle du site de projet, **en attendant la gare**, il s'agit de proposer par anticipation des formes urbaines et architecturales qui pérennisent la qualité de l'espace public en modélisant autour de la Seine, le paysage urbain et la densité des pleins et des vides. Des rapports sociaux solidaires, des déplacements fluides favoriseront des usages inscrits avec pertinence dans un contexte équitable où, habiter, travailler, se cultiver sera rendu possible. Des scénarios de mises en forme successives traduiront une temporalité réfléchie au service d'étapes concrètes de transformations.

Rouen - France - european 12



Vue perspective aérienne du site de la gare



Le boulevard urbain sur le passage du fret ferroviaire



Les berges entre l'île Lacroix et la gare Saint-Sever



La berge rive gauche entre l'île et la gare



Le boulevard urbain le long de la friche logistique



Vue perspective aérienne de l'île et de la berge rive gauche



L'île depuis la côte Sainte-Catherine et la gare au-delà



Les deux rives et la préfecture



Avenue Jacques Chastellain, l'axe majeur de l'île



La proue de l'île et le futur quai aménagé sur la rive gauche



Vue de l'île depuis le quai Jacques Anquetil